

Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp.*

Code NATURA 2000 : 3140

Sous-type 1

Code Corine Biotopes : 22.44

- Classe : *Charetea fragilis*
- Alliance : *Charion vulgaris*
- Association : *Charetum vulgaris*



Mare à Characées (commune de Séligny)
(Source : Biotope, 2008)



Mare à Characées (commune de Villefollet)
(Source : Biotope, 2008)

Description générale

Cet habitat est atypique car il n'est pas composé de végétaux supérieurs mais de différentes espèces d'algues de la famille des Characées. Il s'agit d'espèces à développement saisonnier (printemps ou été), très dépendant des facteurs physico-chimiques du milieu : profondeur, granulométrie, trophie, turbidité de l'eau, etc. Les Characées forment des végétations pionnières dont la composition spécifique est conditionnée par ces facteurs physico-chimiques. Les Characées ne supportent pas des concentrations en éléments nutritifs élevées (notamment les nitrates et phosphates). Elles se développent dans les fossés, mares, étangs, anciennes carrières, annexes hydrauliques, dépressions.

Les végétations à *Chara vulgaris* identifiées sur le site sont caractéristiques des milieux récemment remaniés emplis d'une eau mésotrophe à eutrophe.

Espèces caractéristiques

- *Chara vulgaris*

Valeur biologique et écologique

Les végétations à Characées ont un rôle important dans la chaîne alimentaire d'espèces animales herbivores. Ces habitats peuvent constituer des zones de frayères. Ces algues calcifiées sont aussi très recherchées par les écrevisses qui en sont friandes en période de mue.

L'exigence écologique de ces végétations est également un indicateur d'une bonne qualité de l'eau, à l'exception de *Chara vulgaris* qui supporte des eaux relativement riches.

Dynamique naturelle

Les herbiers à Characées sont des végétations à caractère pionnier colonisant les pièces d'eau sans végétation. Elles sont progressivement éliminées par les végétaux supérieurs lorsque ceux-ci commencent à s'installer.

Localisation et physionomie de la végétation sur le site

Cet habitat a été clairement identifié et cartographié sur trois stations situées dans le lit majeur de la Boutonne : deux sur la commune de Séligné qui correspondent à des dépressions humides au sein de parcelles cultivées et une sur la commune de Villefollet qui est une mare.

Cependant, d'autres habitats à Characées ont pu être observés ponctuellement sur l'ensemble du site : bord de fossés, ornières de tracteurs, etc. mais de superficie trop faible pour être cartographiés.

Ces végétations forment des tapis plus ou moins denses mais qui ne colonisent pas obligatoirement l'intégralité de la pièce d'eau.

Les localités observées de cet habitat se situent quasiment toutes dans des parcelles cultivées. Le remaniement régulier du milieu par les mises en culture est favorable à ces végétations pionnières, cependant leur maintien est très dépendant des activités humaines sur ces parcelles.

Menaces potentielles de l'habitat sur le site

Les principales menaces sont :

- l'eutrophisation ;
- les pollutions chimiques ;
- la turbidité de l'eau ;
- l'évolution du milieu par la colonisation des végétaux supérieurs.

Aucune dégradation particulière n'a été observée sur le site.

Surface occupée par l'habitat sur le site et état de conservation

L'habitat couvre une faible surface sur le site. La partie cartographiable a été estimée à 0,42 ha (0,006 %).

- L'état de conservation est **favorable** sur une station à Séligné dans une mare récemment creusée (0,04 ha).
- L'état de conservation est **défavorable inadéquat** sur la station de Villefollet. Celle-ci se situe dans une prairie humide semée où il y a un risque de mise en culture prochain, et le développement de végétaux supérieurs (0,32 ha).
- La station de Séligné présente un état de conservation **défavorable mauvais** (0,06 ha). L'habitat se développe dans une jachère et la parcelle risque d'être mise en culture prochainement.

L'état de conservation global de l'habitat sur le site est **défavorable inadéquat** par la faible représentativité de cet habitat sur le site, et par des perspectives défavorables, notamment la mise en culture des zones de développement de cet habitat.